

# Elevage

## AUTONOMIE FOURRAGERE PRATIQUES BIODIVERSITE

### Territoire

Département de la  
Savoie  
Moyenne Maurienne

### Structure porteuse

Groupement de  
Développement  
Agricole de Moyenne  
Maurienne



Nombre  
d'agriculteurs  
concernés : 24

### Partenaires

- Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc
- Coopératives laitières de la Chambre et la Vallée des Arves
- CERAQ
- Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards
- Syndicat de Pays de Maurienne
- Conseil Savoie Mont Blanc
- DDT de Savoie
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt AURA
- Crédit Agricole des Savoie

### Contact

Martin Schoch  
Conseiller chargé de  
territoire Maurienne  
04 79 59 93 87  
06 50 19 14 65  
martin.schoch@smb.chambagri.fr



## AMELIORER L'AUTONOMIE FOURRAGERE en valorisant biodiversité et synergie entre systèmes d'exploitation en Moyenne Maurienne



### Origine

Le groupe de développement agricole de Moyenne Maurienne souhaite accompagner les agriculteurs dans la transition agro-écologique de leurs systèmes de production afin d'améliorer l'autonomie fourragère, un des éléments essentiels des cahiers des charges AOP Beaufort et Agriculture Biologique. Dans un contexte de dégradation progressive de la flore sous les effets répétés d'aléas climatiques et de perte de foncier liée à l'urbanisation, l'ambition est de développer une véritable notion de « culture de l'herbe » et de valoriser au maximum le potentiel des prairies, par une analyse collective et une meilleure organisation entre éleveurs. Les finalités du projet sont d'augmenter le potentiel laitier du territoire, d'assurer la pérennité de la filière et des outils coopératifs ainsi que de garantir le maintien de la biodiversité et l'entretien des paysages.



### Objectif

Accompagner les changements de références et les pratiques des éleveurs de manière individuelle et collective pour améliorer l'autonomie fourragère des exploitations et du territoire, en valorisant les complémentarités entre systèmes et enjeux éco-systémiques des prairies : gain de production, de biodiversité, paysage, patrimoine.



### Etapas du projet

#### 2014

- Formations techniques et échanges bout de champ
- Intégration du territoire des Arves au programme CASDAR ATOUS
- Construction de diagnostics et de méthode d'accompagnement sur l'optimisation du système fourrager (ATOUS)
- Réalisation de diagnostics MAEC prairie fleurie, dégâts de campagnols
- Formations, échanges et rencontres inter-territoires
- Séances de travail collectives entre agriculteurs et avec d'autres acteurs du territoire (élus, tourisme, apiculteurs)

#### 2014 - 2016

#### Et demain ?

- Suivi des exploitations sur les changements de pratiques
- Investissements collectifs
- Réflexion sur les échanges fonciers
- Projections et simulations sur la cohérence des systèmes
- Mise en place d'expérimentation sur les pratiques de pâturage
- Diagnostics individuels DIALOG (pratiques, règles de décisions)
- Formations collectives, voyage d'études
- Capitalisation programme ATOUS

#### Avril - juillet 2018

#### Printemps - novembre 2017

### Clefs de réussite

Les opportunités de financements du projet : CASDAR dans la première phase et fonds collectifs (GDA, Coopératives, VIVEA, conseil Savoie Mont-Blanc, Chambre d'agriculture) dans les temps transitoires

La richesse du partenariat

L'alternance de temps individuels et collectifs

La dynamique collective

### Points de vigilance

La mobilisation des agriculteurs pour la phase collective d'investissements

La pérennité des financements sur la durée pour l'accompagnement

La complexité des montages administratifs sans certitude de concrétisation

L'enjeu de la communication pour mutualiser les résultats



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?  
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes  
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini  
69364 Lyon Cedex 07